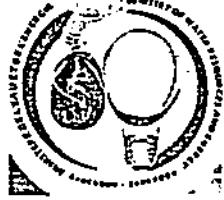


REPUBLICUE DU CAMEROUN  
Paix-Travail-Patrie  
MINISTERE DE L'EAU ET DE L'ENERGIE  
SECRETARIAT GENERAL  
DIRECTION DES AFFAIRES GENERALES  
SOUS-DIRECTION DU BUDGET,  
DU MATERIEL ET DE LA MAINTENANCE  
SERVICE DES MARCHES PUBLICS  
BUREAU DES APPELS D'OFFRES



REPUBLIC OF CAMEROON  
Peace-Work-Fatherland  
MINISTRY OF WATER RESOURCES AND ENERGY  
SECRETARIAT GENERAL  
DEPARTMENT OF GENERAL AFFAIRS  
SUB-DEPARTMENT OF BUDGET,  
EQUIPMENT AND MAINTENANCE  
PUBLIC CONTRACTS SERVICE  
TENDER'S BOARD OFFICE

ADDITIF N°1 DU 19 FEV 2025 A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT  
N°0000006/AONR/MINEE/CIPM/CCCM-SPI/2025 DU 24 JANVIER 2025  
POUR LE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT CHARGE DE LA REALISATION DE  
L'INVENTAIRE DES ACTIFS DU SEGMENT DISTRIBUTION DU CONCESSIONNAIRE  
ENEKO ET DU CALCUL DE LEUR VALEUR COMPTABLE  
(EN PROCEDURE D'URGENCE).

L'Appel d'Offres susmentionné est modifié ainsi qu'il suit :

> 1<sup>e</sup> Point n°12 (Remise des offres):

Au lieu de :

Les offres rédigées en français ou en anglais devront être déposées sur la plateforme COLEPS (<http://www.marchespublics.cm>), sur le site internet de l'ARMP ([www.armp.cm](http://www.armp.cm)), au plus tard le **20 FEVRIER 2025 à 14 heures**.

Les tailles maximales des documents qui vont transiter sur la plateforme et constituant l'offre du concessionnaire sont les suivantes :

- 5Mo pour l'offre administrative ;
- 15 Mo pour l'offre technique ;
- 5 Mo pour l'offre financière.

Les formats acceptés sont les suivants :

- Format PDF ;
- Format JPEG.

Le candidat veillera à utiliser des logiciels de compression afin de réduire éventuellement la taille des fichiers à transmettre.

Une copie de sauvegarde de l'offre enregistrée sur clé USB ou CD/DVD devra être transmise sous pli scellé avec l'indication claire et lisible « copie de sauvegarde » dans les délais impartis. Elle devra porter la mention :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT  
N°0000006/AONR/MINEE/CIPM/CCCM-SPI/2025 DU 24 JANVIER 2025  
POUR LE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT CHARGE DE LA REALISATION DE  
L'INVENTAIRE DES ACTIFS DU SEGMENT DISTRIBUTION DU CONCESSIONNAIRE  
ENEKO ET DU CALCUL DE LEUR VALEUR COMPTABLE (EN PROCEDURE  
D'URGENCE).

MAITRE D'OUVRAGE : LE MINISTRE DE L'EAU ET DE L'ENERGIE

FINANCEMENT : BIP MINEE (APPUI BUDGETAIRE DE LA BANQUE AFRICAINE DE  
DEVELOPPEMENT), EXERCICE 2025

**« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT ».**

L'offre financière témoin devra être déposée hors ligne ou en ligne sous plis fermé dans les délais impartis, avec la mention ci-dessus.

**Lire :**

Les offres rédigées en français ou en anglais devront être déposées sur la plateforme COLEPS (<http://www.marchespublics.cm>), sur le site internet de l'ARMP ([www.armp.cm](http://www.armp.cm)), au plus tard le **06 mars 2025 à 14 heures**.

Les tailles maximales des documents qui vont transiter sur la plateforme et constituant l'offre du soumissionnaire sont les suivantes :

- 5Mo pour l'offre administrative ;
- 15 Mo pour l'offre technique ;
- 5 Mo pour l'offre financière.

Les formats acceptés sont les suivants :

- Format PDF ;
- Format JPEG.

Le candidat veillera à utiliser des logiciels de compression afin de réduire éventuellement la taille des fichiers à transmettre.

Une copie de sauvegarde de l'offre enregistrée sur clé USB ou CD/DVD devra être transmise sous pli scelle avec l'indication claire et lisible « copie de sauvegarde » dans les délais impartis. Elle devra porter la mention :

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT  
N°00000003/AONR/MINE/CIPW/000M-SP/2025 DU 24 JANVIER 2025  
POUR LE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT CHARGE DE LA REALISATION DE  
L'INVENTAIRE DES ACTIFS DU SEGMENT DISTRIBUTION DU CANCESSIONNAIRE  
ENEOT ET DU CALCUL DE LEUR VALEUR COMPTABLE (EN PROCEDURE  
D'URGENCE).**

**MAITRE D'OUVRAGE : LE MINISTRE DE L'EAU ET DE L'ENERGIE**

**FINANCEMENT : BIP MINEE (APPUI BUDGETAIRE DE LA BANQUE AFRICAINE DE  
DEVELOPPEMENT), EXERCICE 2025**

**« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT ».**

L'offre financière témoin devra être déposée hors ligne sous plis fermé dans les délais impartis, avec la mention ci-dessus.

**> 2<sup>e</sup> Point n°14 Ouverture des plis :**

**Au lieu de :**

L'ouverture des offres se fera en deux temps, l'ouverture des offres administratives et techniques interviendra dans un premier temps, suivie dans un second temps de celle des offres financières des soumissionnaires ayant obtenu la note technique minimale requise.

L'ouverture des offres administrative et technique aura lieu au Ministère de l'Eau et de l'Energie, le 20 FEVRIER 2025 à partir de 15h 00, heure locale, par la Commission

Interne de Passation des Marchés, (CIPM) auprès du MINEE dans la salle de réunion sise au Bâtiment Annexe N°2 du MINEE à NVOG ADA abritant la Commission Interne.

Seuls les soumissionnaires peuvent prendre part à cette séance d'ouverture ou se faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

Le défaut de présentation de l'offre financière témoin entraîne l'irrecevabilité de l'offre du candidat concerné, dès l'ouverture des plis par la Commission de Passation des Marchés.

L'ouverture de l'offre financière aura lieu au terme de l'analyse de l'offre technique et ne concerne que les soumissionnaires ayant obtenu la note supérieure ou égale à 80 points sur 100.

Lire :

L'ouverture des offres se fera en deux temps, l'ouverture des offres administratives et techniques interviendra dans un premier temps, suivie dans un second temps de celle des offres financières des soumissionnaires ayant obtenu la note technique minimale requise.

L'ouverture des offres administrative et technique aura lieu au Ministère de l'Eau et de l'Energie, le 06 mars 2025 à partir de 15h 00, heure locale, par la Commission Interne de Passation des Marchés, (CIPM) auprès du MINEE dans la salle de réunion sise au Bâtiment Annexe N°2 du MINEE à NVOG ADA abritant la Commission Interne.

Seuls les soumissionnaires peuvent prendre part à cette séance d'ouverture ou se faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

Le défaut de présentation de l'offre financière témoin entraîne l'irrecevabilité de l'offre du candidat concerné, dès l'ouverture des plis par la Commission de Passation des Marchés

L'ouverture de l'offre financière aura lieu au terme de l'analyse de l'offre technique et ne concerne que les soumissionnaires ayant obtenu la note supérieure ou égale à 80 points sur 100.

Le reste sans changement.

Yaoundé, le 19 FEV 2025

LE Ministre de l'Eau et de l'Energie  
(Ministre de l'Energie (Ouvrage))

Ampliations :

- MINMAP : Information ;
- ARMP : Publication au JMP ;
- CIPM/MINEE : Information ;
- DAG/MINEE : Suite procédure.



Gaston Eloundou Essomba